



APPEL À CANDIDATURE

**La 12^e édition du Festival Émulation
se déroulera du samedi 17 au vendredi 23 avril 2027**

Clôture des candidatures : SAMEDI 31 JANVIER 2026

Les lauréats seront informés fin février, début mars 2026

La demande d'admission à la sélection du Festival Émulation devra se faire uniquement par mail à l'adresse festival.emulation@theatredeliege.be pour le **samedi 31 janvier 26 au plus tard**.

CONDITIONS ET PRÉREQUIS POUR PARTICIPER À LA SÉLECTION DE LA

12^e édition du Festival Émulation :

Le Festival est ouvert aux compagnies installées en Fédération Wallonie-Bruxelles qui ont déposé une demande de subvention à la Commission Consultative d'Aide aux Projets Théâtraux aux dernières cessions ainsi qu'aux spectacles précédemment créés qui n'auraient pas bénéficié d'une visibilité publique importante.

La Cie doit idéalement nous présenter un coproducteur potentiel pour assurer le financement du projet.

- Il doit s'agir d'un premier, deuxième ou troisième projet théâtral professionnel.
- La durée du spectacle ne devra pas excéder **75 minutes**.
- Le porteur de projet ne doit pas avoir participé à une édition précédente du festival.

Chaque candidat devra fournir un dossier comprenant :

- la demande d'admission complétée et signée
- un descriptif du projet
- des annexes potentielles : photos, teaser d'étape de travail, textes, plan de travail, etc.
- un calendrier de création
- un budget de création et d'exploitation
- un curriculum vitae des artistes
- une déclaration sur l'honneur d'engagement, en cas d'admission, à présenter le projet dans le festival qui se déroulera **SAMEDI 17 au VENDREDI 23 AVRIL 2027 (Relâche lundi 19 avril)**
- vos coordonnées (adresse postale et mail)

Remarque:

L'invitation à la présentation d'une étape de travail n'est pas considérée comme une annexe.

Toutefois, le comité de sélection se rendra volontiers à des présentations de projets en construction, dans la mesure de ses possibilités.

Le FESTIVAL ÉMULATION a été créé en 2005.

Cette biennale est un rendez-vous consacré à la nouvelle scène théâtrale de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Un jury, composé de programmateurs internationaux, attribue le « **Prix Émulation** », doté d'un montant de **5000€**, octroyé par l'association des **Amis du Théâtre de Liège**.

Un second jury, composé d'étudiants de l'enseignement secondaire de la Province de Liège, remet le prix « **Coup de cœur** », doté d'un montant de **2500€**.

CONDITIONS GÉNÉRALES

Les demandes, accompagnées des pièces jointes, devront être envoyées par mail pour le **samedi 31 janvier 2026** à l'adresse : festival.emulation@theatredeliege.be (**uniquement en format PDF**).

La sélection des candidats sera effectuée sur base des éléments envoyés.

Les projets seront sélectionnés par le comité de programmation du Théâtre de Liège composé de Serge Rangoni, Audrey Brooking, Sophie Piret, Caroline Gonçalves, Jonathan Thonon, Simon Vandenbulck et Jean Mallamaci.

Les candidats sélectionnés bénéficieront :

- De 6 représentations publiques : Samedi 17 avril (relâche 19) et du mardi 20 au vendredi 23 avril 2027
- D'un apport en coproduction sur base d'un canevas commun à toutes les compagnies afin d'établir une équité entre celles-ci

PRODUCTION – TECHNIQUE- PROMOTION

L'apport du Théâtre de Liège pour la création et les représentations durant le Festival Emulation est fixé comme suit :

- **Intervention financière forfaitaire de 3.500 € toutes charges comprises (*) par comédien sur scène avec un maximum de 5 comédiens**
- **Intervention financière forfaitaire de 3.500 € toutes charges comprises (*) pour le metteur en scène**
- **Intervention financière forfaitaire de 3.500 € toutes charges comprises (*) pour un technicien**
- **Le Théâtre de Liège organise un catering tous les jours de représentation**

(*) Ce montant inclut les transports, défraiements et logements éventuels

Le Théâtre de la Liège possède une réserve de costumes importante et diversifiée. Le prêt de ces costumes a été prévu dans le cadre du Festival ; la propriété de ceux-ci reste acquise au Théâtre de Liège.

Les salles de spectacles seront déterminées de commun accord entre le Théâtre de Liège et les Compagnies. Outre la période de représentations, le Théâtre de Liège réservera et prendra en charge une période d'environ **10 jours calendrier** pour l'aménagement et répétitions des créations et environ **5 jours** pour l'aménagement et répétitions des spectacles déjà créés.

Les horaires des représentations sont déterminés par le Théâtre de Liège. Ils sont fixés à **19h00 ou 21h00** sauf les jours où le jury du Festival visionnera les spectacles. Les horaires définitifs seront communiqués au plus tard à la date d'impression du programme.

Afin de nous permettre d'organiser au mieux les horaires de programmation, les Compagnies s'engageront à respecter la durée du spectacle qu'ils auront préalablement annoncée avec **un maximum d'1h30**.

Dispositions techniques

Le Théâtre de Liège possède un grand parc de matériel lumière, son et vidéo.

En ce qui concerne les équipements techniques de chaque projet, les Compagnies tiendront compte du partage du matériel entre les 5 salles.

La location éventuelle de matériel supplémentaire sera incluse dans le budget global du spectacle.

Afin de prévoir au mieux les besoins spécifiques, il est demandé aux compagnies de fournir une pré-fiche technique le plus rapidement possible ou minimum 3 mois avant les représentations pour préparer ce partage du matériel entre les différents espaces.

PROMOTION ET SERVICE PEDAGOGIQUE

En ce qui concerne la promotion, de façon générale, c'est l'image du Festival qui est véhiculée et donc l'entièreté de la programmation.

Un programme général du Festival ainsi qu'une newsletter seront édités. Les textes sont rédigés par le Théâtre de Liège (nous demandons aux compagnies de fournir les bios de la compagnie et des différents acteurs du projet); **tous supports et communications seront soumis aux compagnies pour accord.**

Un programme de salle par spectacle sera également pris en charge par le Théâtre de Liège afin d'assurer une unité graphique à tous les spectacles.

Le programme complet du Festival Émulation sera présenté dans la brochure de saison du Théâtre de Liège saison 2026-2027. Un dépliant spécifique sera édité pour l'occasion.

IMPORTANT : La compagnie ou le porteur de projet est tenu de fournir un visuel libre de droit (300 DPI)

Pour les créations, Le Théâtre de Liège prendra en charge les photos si la première a lieu dans le cadre du Festival.

Le Théâtre de Liège prendra en charge les relations avec la presse. Une conférence de presse sera organisée entre mi-janvier et mi-février 2027. Au cours de cette conférence de presse, les compagnies sont invitées à prendre la parole.

Le service pédagogique du Théâtre de Liège se charge de promouvoir et d'assurer un suivi pédagogique auprès des écoles secondaires et supérieures.

Une collaboration éventuelle aux animations sera la bienvenue.

DEMANDE D'ADMISSION

Je soussigné(e) :

Nom et Prénom

Lieu et date de naissance

Domicile légal

(rue + ville)

Lieu de résidence

(rue + ville)

Mail

Demande à participer à la 11^e édition du Festival Émulation.

Fait à le

SIGNATURE

La demande, accompagnée des documents requis, devra être envoyée par mail uniquement,
le samedi 31 janvier 26, à l'adresse festival.emulation@theatredeliege.be